

# MISE EN DEMEURE

## ETP EURL MAROUNI LES GRANDS VENT LOT 611 PROP 04 BT BN30-CHERAGA -ALGER

**Contrat N°** : 38/2022 du 22/09/2022

**ODS N°** : ODS 148/22 du 10/11/2022 & ODS N° 160/22 du 23/11/2022

**PROJET** : travaux de canalisations téléphoniques NOUVEAU POLE ( Extension site 01) & 688 LGTS SOCIAL MEDBEUR

**Objet** : Mise en demeure

Suite au retard flagrant enregistré de votre part concernant le projet NOUVEAU POLE ( Extension site 01) -Mohammadia sous ODS N° 148/22 du 10/11/2022, J'ai le regret de vous demander de prendre vos dispositions nécessaires en vue d'achever les travaux et de vous informer que depuis l'ouverture du projet pour les travaux canalisations téléphoniques au profit de la cité 688 LGTS SOCIAL MEDBEUR -Mascara ou le délais de commencement des travaux est le 06 Décembre 2022, à ce jour vous n'avez pas encore commencer les travaux.

Sachant que votre entreprise est en abandon des chantiers sans motif valable.

Votre absence nous incombe un retard considérable et influe sur notre engagement envers la hiérarchie en matière d'achever les projets dans les délais souhaités.

A cet effet , je vous demande de renforcer vos moyens et de respecter les normes techniques mentionnées dans le contrat dans l'immédiat pour achever vos travaux.



  
BENYAKUB Abdelkrim  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Mascara (1)